A Kiniéro, Fassodemé mise sur la solidarité paysanne pour faciliter l'accès aux intrants agricoles

17 novembre 2026 à 09h 30 - ALPHA OUMAR BALDÉ

Face au coût élevé des intrants agricoles, à la rareté des équipements et aux difficultés d'approvisionnement qui fragilisent chaque campagne agricole, les producteurs de la sous-préfecture de Kiniéro, à Kouroussa, dans la région de la Haute-Guinée, ont choisi de ne pas attendre une aide extérieure. Réunis au sein de l'organisation paysanne Fassodemé, ils ont mis en place un système de cotisations progressives qui leur permet d'acheter collectivement des intrants agricoles et du matériel de production.

Créé en mai 2020, le groupement Fassodemé est né de la volonté des producteurs de trouver une réponse durable aux difficultés qui compromettaient leurs récoltes. À cette époque, plusieurs exploitants peinaient à se procurer des semences améliorées, des engrais, des produits phytosanitaires et du matériel agricole, faute de moyens financiers suffisants. « *Avant la création de Fassodemé, chacun se débrouillait seul. Beaucoup cultivaient avec peu d'engrais, certains abandonnaient même une partie de leurs terres parce qu'ils ne pouvaient pas acheter les intrants nécessaires* », raconte Nasidy Condé, président de l'organisation.

Une solidarité organisée autour de cotisations progressives

Le fonctionnement de Fassodemé repose sur un principe simple : chaque membre verse régulièrement une cotisation selon les règles définies par l'organisation. Les fonds collectés sont gérés par un bureau exécutif composé notamment d'un président, d'un trésorier et d'un comité de gestion.

Les ressources mobilisées servent ensuite à acheter des intrants agricoles en grande quantité auprès de fournisseurs, permettant aux producteurs de bénéficier de prix plus accessibles. L'organisation acquiert également des équipements agricoles destinés aux membres.

Selon Amadou Condé, trésorier de Fassodemé, « *chaque franc cotisé est enregistré dans les registres financiers. Les décisions d'achat sont prises collectivement afin que tous les membres puissent bénéficier des ressources disponibles* ».

© 2026 Idimijan | Tous les droits réservés

En 2025, la cotisation individuelle s'élevait à 30 000 GNF. Ce montant représente la cotisation personnelle des membres, indique le trésorier. A cela s'ajoute une autre cotisation d'un million de GNF par membre pour financer l'achat des brouettes, des perles, des protège-plants, des semences et même des motoculteurs, utilisés par la coopérative.

En plus des achats groupés, Fassodemé organise la planification des campagnes agricoles, assure la répartition équitable des intrants et accompagne les producteurs dans leur utilisation grâce à des formations et à des séances de sensibilisation. « *Nous avons organisé des formations sur les techniques de maraîchage, la préparation des engrais organiques et les méthodes de lutte contre les ravageurs, grâce à l'appui de ce fonds* », indique le trésorier.

Une réponse locale à un problème structurel

Les difficultés d'accès aux intrants restent l'un des principaux freins au développement agricole dans cette partie de la Haute-Guinée. Le coût élevé des engrais, l'insuffisance des équipements, la faiblesse des réseaux de distribution et les contraintes financières réduisent considérablement les capacités de production des exploitations familiales.

Avant la mise en place de Fassodemé, plusieurs agriculteurs avaient recours à des pratiques de survie : utilisation de semences de faible qualité, réduction des superficies cultivées, recours exclusif à la fumure organique ou abandon de certaines cultures.

Fassou Kourouma, producteur membre de l'organisation, se souvient : « *Avant la création de Fassodemé, l'accès aux intrants était l'une de nos principales difficultés. Chacun devait chercher seul l'argent nécessaire pour acheter les semences, les engrais ou les produits phytosanitaires. Lorsque les moyens manquaient, nous étions obligés de réduire les superficies cultivées, de retarder les semis ou parfois de travailler avec une quantité insuffisante d'intrants* ».

Aujourd'hui, le système de cotisations offre une alternative qui permet de limiter ces difficultés, sans toutefois les supprimer totalement. « *Nous ne résolvons pas tous les problèmes, mais nous évitons que les producteurs se retrouvent sans intrants au moment des semis* », explique Adama Condé, membre de l'association.

Des résultats visibles sur les exploitations

Même si les défis persistent, plusieurs producteurs interrogés constatent une amélioration de leurs conditions de travail.

© 2026 Idimijan | Tous les droits réservés

Grâce aux achats groupés, les membres accèdent plus facilement aux intrants. Les superficies cultivées sont progressivement maintenues, les périodes de rupture d'approvisionnement diminuent et les rendements s'améliorent dans plusieurs exploitations, selon les producteurs.

Ces derniers indiquent également que cette organisation renforce leur pouvoir de négociation auprès des fournisseurs, tout en favorisant la solidarité entre les membres.

Les femmes et les jeunes jouent également un rôle important dans le fonctionnement de Fassodemé, aussi bien dans les cotisations que dans les activités agricoles, contribuant ainsi au renforcement de la cohésion sociale au sein de la communauté. « *Depuis que nous avons commencé à acheter ensemble, nous avons constaté une réelle différence. Avant, chacun cherchait ses intrants de son côté, souvent à des prix élevés et parfois au mauvais moment. Aujourd'hui, nous pouvons mieux anticiper les besoins de la campagne, négocier collectivement et disposer des produits au moment où nous en avons besoin. Cela nous permet de maintenir nos superficies et, dans certains cas, d'améliorer nos productions. Fassodemé nous a surtout appris qu'en travaillant ensemble, nous avons plus de force* », témoigne Mariame Condé, membre de Fassodemé.

Une gouvernance fondée sur la transparence

Pour préserver la confiance des membres, Fassodemé s'appuie sur des statuts, un règlement intérieur, des registres de cotisations, des procès-verbaux de réunions ainsi que des rapports financiers régulièrement présentés aux adhérents.

Cette transparence constitue l'un des principaux atouts de l'organisation, selon plusieurs producteurs rencontrés.

Le président de Fassodemé, Nasidy Condé, explique que les cotisations sont encadrées et suivies selon des modalités définies collectivement. « *Les cotisations sont collectées selon les périodes et les modalités définies par Fassodemé, notamment en fonction du calendrier des activités agricoles et des besoins de l'organisation. Les membres sont informés à l'avance des échéances et chacun contribue selon les règles établies collectivement. Pour assurer la traçabilité, chaque versement est enregistré. Le membre qui cotise dispose d'un carnet de cotisation dans lequel sont mentionnés la date, le montant versé et, selon les procédures de l'organisation, la validation de la contribution* », précise-t-il.

© 2026 Idimijan | Tous les droits réservés

De leur côté, les membres du bureau tiennent des registres financiers qui permettent de suivre les sommes collectées et les dépenses effectuées. Les cotisations peuvent être recueillies directement auprès des membres lors des rencontres du groupement ou par l'intermédiaire des responsables chargés de la collecte. « *À chaque opération, l'objectif est de garantir que le membre dispose d'une preuve de sa contribution et que les fonds soient correctement comptabilisés. Cette organisation nous permet de préserver la confiance entre les membres et d'avoir une visibilité sur les ressources disponibles pour les achats groupés d'intrants et de matériel agricole* », assure le président de l'organisation paysanne.

Des limites qui appellent un accompagnement

Malgré ces avancées, Fassodemé reconnaît que les cotisations seules ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des besoins des producteurs. « *Pour la campagne 2025, nos besoins étaient estimés à environ 25 millions de GNF, mais les cotisations ont permis de mobiliser seulement 10 millions de GNF, soit 40 % des besoins. Cela reste insuffisant, mais nous permet déjà de répondre à une partie des demandes des producteurs* », explique le trésorier.

L'organisation souhaite développer des partenariats avec les services agricoles, les collectivités locales, les ONG, les projets de développement ainsi que le ministère de l'Agriculture afin d'améliorer l'accès aux intrants, à la mécanisation, au financement agricole et aux formations techniques.

Les responsables souhaitent également élargir le nombre de bénéficiaires, renforcer le fonds de cotisation et mettre en place des mécanismes plus solides pour faire face aux impayés.

Oumar Diallo, président de la Chambre régionale d'agriculture de Kankan, se réjouit de cette initiative locale et encourage sa consolidation. « *L'initiative de Fassodemé est encourageante. Elle montre que les producteurs peuvent mutualiser leurs ressources pour améliorer leur accès aux intrants. Nous encourageons cette dynamique et souhaitons qu'elle bénéficie d'un accompagnement accru afin d'être renforcée et reproduite dans d'autres localités* », déclare-t-il.

Facély Sanoh

© 2026 Idimijan | Tous les droits réservés